

INFORMATIONS POUR LE CENTRE AÉRÉ D'ÉTÉ DE LA RIPPE

Du 29 juin au 14 août 2026

DOCUMENT A CONSERVER ET A LIRE ATTENTIVEMENT

L'équipe de l'Association des Maisons de Quartier vous remercie de votre attention !

LA JOURNÉE AU CENTRE AÉRE

Animatrices-animateurs responsables de l'activité

La prise en charge de vos enfants sera assurée par :

- Au mois de juillet : Constance et Xavier
- Au mois d'août : Florence et Gauthier

Les activités

Chaque jour, différentes activités sont proposées aux enfants en fonction de la météo : jeux, bricolages, cuisine, balades, piscine, etc.

Un jour par semaine sera consacré à une excursion qui vous sera signalée en début de semaine.

Le repas de midi est réalisé sur place par un cuisinier avec l'aide des enfants qui le désirent.

Le repas de midi et le goûter sont compris dans le prix, excepté un **pique-nique** que vous préparerez **une fois par semaine**, le jour de la sortie (généralement le jeudi).

Début de journée :

Nous accueillons les enfants dès 8h00 et jusqu'à **8h30 au plus tard** à la Maison de Quartier de Carouge (MQC), rue de la Tambourine 3, 1227 Carouge

Le départ en car pour La Rippe a lieu à 8h30 précises.

Si votre enfant est malade lors des trajets en car, nous vous prions de lui donner un médicament approprié et de nous en avvertir.

Fin de journée ou de semaine :

- Du lundi au jeudi : 17h15 à la MQC
- Le vendredi : 16h30 à la MQC

A l'arrivée du car à la Tambourine, nous assurons une permanence **du lundi au jeudi jusqu'à 18 heures et le vendredi jusqu'à 17h.**

Nous n'assurons aucune surveillance au-delà de ces heures et vous remercions de venir chercher votre enfant au plus tard pour cet horaire.

En raison des conditions de circulation, **un retard du car peut survenir.** En cas de retard de notre part, vous pouvez nous joindre au numéro de téléphone : **077.440.24.41.**

Secrétariat

Durant les deux mois d'été, le secrétariat est ouvert les lundis et mercredis, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et atteignable au ☎ 022.308.88.50.

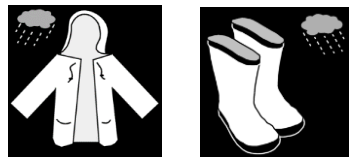
NOS ATTENTES

Equipement :

L'habillement des enfants doit être pratique et non délicat. Tous les jours, merci de prévoir dans le sac à dos de votre enfant : casquette, gourde, crème solaire, maillot et linge de bain.



EN CAS DE PLUIE :



Il est recommandé de mettre de bonnes **chaussures fermées** aux enfants, type baskets, afin qu'ils puissent courir librement dans l'herbe sans craindre de se faire piquer les pieds par des insectes.

Il est demandé que tous les vêtements et objets soient marqués au nom de l'enfant, y compris le sac. Néanmoins, l'enfant reste responsable de ses affaires.

Facturation et paiement

Le paiement du centre aéré doit se faire au moyen du bulletin de versement de la facture **avant la fin du mois qui précède la période où votre enfant est inscrit.**

Attention : le non-paiement de la facture ne constitue pas une annulation !

Si besoin, des arrangements financiers sont possibles sur demande.

Annulations

Toute annulation de participation doit être signalée **par écrit avant le 4 juin 2026**. Passé ce délai, **la totalité de la facture sera due**.

En cas d'absence, un **remboursement des jours concernés** ne pourra intervenir que sur présentation d'un certificat médical.

Aucune absence non annoncée ou non certifiée ne sera remboursée.

L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES ENFANTS

Pour des raisons de sécurité, nous demandons à tous les parents :

- de récupérer leurs enfants dans les locaux de la MQC et d'informer un animateur ou une animatrice de leur départ.
- de communiquer à un responsable lorsque l'enfant peut rentrer seul à la maison.
- d'informer si une autre personne que les parents vient chercher l'enfant.

Si toutes ces consignes ne sont pas rigoureusement respectées, nous déclinons toute responsabilité en cas de problème.

REUSSIR SON SEJOUR AU CENTRE AERE

Pour que le centre aéré à la Rippe soit un moment de qualité pour tous les enfants participants, **nous attendons des parents qu'ils :**

- expliquent à leur enfant qu'il doit respecter les consignes données par les animateurs/animatrices et les moniteurs/monitrices.
- rendent leur enfant conscient de sa participation à des activités collectives, ce qui rend nécessaire le respect des consignes pour la sécurité de chacun.
- sensibilisent leur enfant à l'exigence de relations empreintes de respect. Les insultes et les coups notamment ne peuvent pas être tolérés.

De notre côté, chaque lundi, nous donnerons à vos enfants toutes les explications nécessaires à la pleine réussite de leur séjour.

L'équipe se réserve le droit, en cas de non respect des règles de vie, d'exclure un enfant pour une durée déterminée et ceci en concertation avec les parents.

Nous restons à votre entière disposition et vous remercions de prendre bonne note de toutes ces informations et, dans l'attente de vous retrouver lors du centre aéré, nous vous présentons, Madame, Monsieur, chers parents, nos cordiales salutations.

Pour l'Association des Maisons de Quartier de Carouge

Xavier Gilloz, responsable d'équipe

